



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Campagne de distribution d'arbres 2010: Protégeons nos cours d'eau, restaurons nos bandes riveraines!

Sainte-Croix, 13 mai 2010 - Le Regroupement des organisations de bassin versant du Québec (ROBVQ) et les quarante organisations de bassins versants (OBV) qui en sont membres procèdent à une campagne de distribution d'arbres destinée à la végétalisation des bandes riveraines du Québec. Cette activité se déroule pour une quatrième année consécutive dans le cadre de l'Opération Bleu Vert et est coordonnée par le ROBVQ en partenariat avec l'ensemble de ses membres. Grâce au travail des OBV, plus de 500 000 arbres seront distribués au printemps 2010 sur tout le territoire québécois afin de restaurer les bandes riveraines et de combattre les algues bleu-vert.

L'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne (OBV du Chêne) participe à cet événement pour une deuxième année et distribuera cette année plus de 16 000 arbres d'une vingtaine d'espèces sur l'ensemble de son territoire. Plusieurs municipalités de Lotbinière ont déjà réservé leurs arbres pour les redistribuer à leurs citoyens, dont les municipalités de Dosquet, Laurier-Station, Lotbinière, Saint-Agathe-de-Lotbinière, Saint-Apollinaire, Sainte-Croix, Saint-Édouard-de-Lotbinière, Saint-Flavien, Saint-Janvier-de-Joly, Val-Alain, Saint-Gilles, Saint-Narcisse-de-Beaurivage, Saint-Patrice-de-Beaurivage et Saint-Sylvestre. Les citoyens intéressés à se procurer des arbres peuvent s'adresser soit à leur municipalité ou se présenter le jeudi 27 mai de 8h30 à 19h00 dans le stationnement de la MRC de Lotbinière à Sainte-Croix.

La végétalisation des rives est un geste simple qui permet de protéger la qualité de l'eau de nos lacs et rivières en réduisant l'érosion, en filtrant l'eau et en créant des habitats propices à la vie aquatique et terrestre. Les cours d'eau de la région de Lotbinière sont aux prises avec d'importants problèmes d'érosion, la qualité de l'eau laisse à désirer et

très peu de rives présentent un couvert végétal suffisant. Nous devons agir maintenant, pensons à nos bandes riveraines !

Ce programme est possible grâce à la participation financière du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Plan d'intervention 2007-2017 sur les algues bleu-vert. Les arbres distribués sont produits par le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF).

-30-

Source :

Pour toutes questions, contactez Marie-Andrée Boisvert au (418) 926-3407 poste 215 ou consultez le site *La protection des cours d'eau, c'est notre affaire et ce n'est pas compliqué* à l'adresse suivante : <http://www.nosplansdeau.com/index.php>